



03 décembre 2013

FDS et Code 1000

De nombreux incidents de non déclenchement du filet de sauvegarde ont été constatés en CRNA. Le filet de sauvegarde des approches n'est pas concerné.

Le problème vient de l'affichage du code 1000 alloué aux avions. Lorsque deux avions ayant le code 1000 se rapprochent, le FDS ne se déclenche pas à coup sûr.

A de nombreuses reprises les contrôleurs ont alerté la DO/DSNA en demandant un retour à des codes autres que 1000.

La DO semble avoir entendu puisque un arrêt partiel de l'allocation du code 1000 vient d'être décidé et les approches n'alloueront plus le code 1000, celui-ci sera remplacé par un autre code alloué automatiquement par le STPV.

Cette première étape est un bon début mais ce n'est pas suffisant.

En effet, certains vols en provenance de la région parisienne ou de l'étranger utiliseront encore le code 1000. L'argument de la DO est le risque de saturation de la liste des codes et de perte de corrélation.

FO estime qu'il ne faut plus allouer le code 1000 tant qu'il y a un doute sur le déclenchement du FDS et demande que des mesures de régulation et de baisse de capacité soient prises pour protéger les contrôleurs qui sont les acteurs de première ligne.

FO soutient tous les contrôleurs qui prendront des mesures de sauvegarde pour assurer la sécurité des vols.

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom :	Email :
Prénom :	Adresse personnelle (Optionnel):
Date et lieu de naissance :	
Corps :	
Grade :	A....., le..... Signature
Affectation :	
Adresse professionnelle :	
Tel :	A renvoyer par fax au 05 57 92 84 87 ou par courrier :
Fax :	SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116
	33704 MERIGNAC CEDEX

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !
www.fodgac.fr/fr/adhesion/

